**Commune de MONT-SAINT-MARTIN**

# Plan Local d'Urbanisme

## Modification simplifiée n°2022-3

### Droit de préemption urbain

Document conforme à celui annexé à la délibération du conseil municipal de la commune de Mont-Saint-Martin

en date du .....

approuvant la modification simplifiée n°2022-3 du Plan Local d'Urbanisme

LE MAIRE

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

13 mars 2023

**Légende**

Droit de préemption urbain

1:5 000

0 100 200 300 400 500 m

